Envoyé en préfecture le 05/06/2023

Reçu en préfecture le 05/06/2023

Publié le



ID: 078-217805209-20230417-PC2023000026-AR

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

(À rappeler dans toute correspondance) DOSSIER·N° PC 078 520 22 M 0009

COMMUNE DE RICHEBOURG YVELINES

Destinataire du courrier :	
ת	
54ter, Route de Tacoignières	
78550 RICHEBOURG	

Objet: Annulation avant décision à la demande expresse des pétitionnaires

Madame,

Vous avez déposé en date du 26/12/2022, une demande de Permis de construire, sur un terrain sis 54ter, Route de Tacoignières à RICHEBOURG (78550).

Le 20/02/2023 vous avez adressé à la commune de RICHEBOURG un courrier de demande de classement sans suite du dossier susvisé.

En conséquence de cette demande, votre demande de Permis de construire est ANNULÉE et classée sans suite. Vous ne pourrez donc pas effectuer les travaux déclarés. Un exemplaire de votre dossier est conservé dans notre service pour nos archives. Les exemplaires restants seront mis à votre dispositions si vous souhaitez les récupérer.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

À RICHEBOURG, le 17/04/2023

Pour le Maire et par délégation,

Julien GRENOT